

1. RÉCEPTION ET PRÉPARATION DES SUPPORTS

Les supports admissibles à la pose sont :

- Les supports neufs ou anciens tels que défini dans DTU 51.1 et repris ci-dessous :
 - Chapes ciment ou dalles béton rapportées conformes à la norme NF DTU 26.2,
 - Dallages en béton conformes à la norme NF P 11-213 (DTU 13.3),
 - Dalles et Planchers béton en étage conformes aux normes NF P18-201 (DTU 21) et NF DTU 23.2,
 - Chapes fluides à base de ciment ou de sulfate de calcium sous Avis Techniques,
 - Béton bitumineux selon la norme NF P 90-100,
 - Chape asphalte selon Fascicule de l'Office des Asphaltes.
- Sont également visés :
 - Ancien revêtement de sol sportif collé en plein (PVC, caoutchoucs, résines),
 - Béton peint,
 - Ancien parquet collé (dans ce cas, pas de mise en place d'un Polyane).

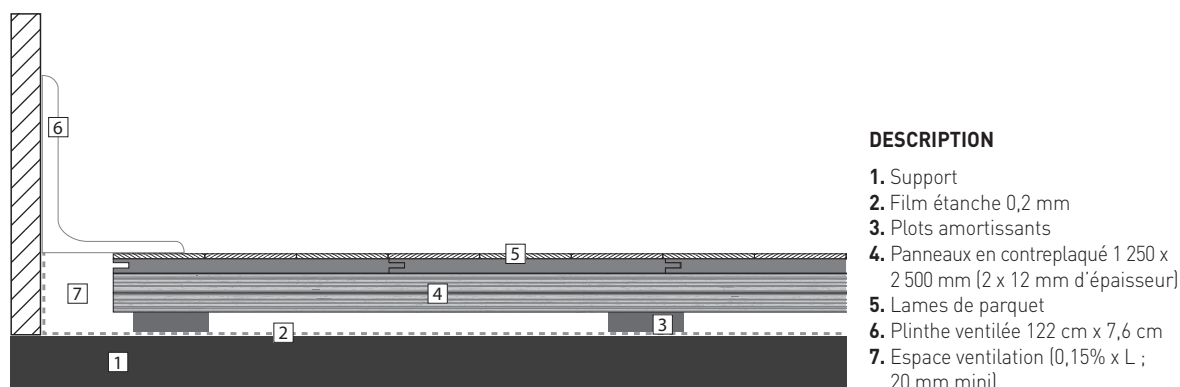
À défaut de DTU, les normes locales font référence et les exigences suivantes doivent être respectées :

- Planéité inférieure à 5 mm sous la règle de 2 m et 1 mm sous la règle de 20 cm.
- Humidité du support inférieure à 7 % à 4 cm de profondeur en utilisant la méthode de la bombe à carbure.
- Le béton doit développer une résistance moyenne à la compression > 24,13 MPa au bout de 28 jours.

En cas de support non conforme, il faudra effectuer une préparation de support validée par le fabricant de produits.

2. PRODUITS

Il convient d'examiner le matériau avant de procéder à sa mise en œuvre afin de déceler tout problème d'ordre visuel.



3. SOUS-CONSTRUCTION / PARQUET ET OUTILLAGE

MATÉRIAUX DISPONIBLES À LA COMMANDE (voir offre de service pour les références)	MATÉRIAUX ET OUTILLAGE À PRÉVOIR
• Film étanche (polyéthylène 0,2 mm) de 25 m x 4 m (100 m²) • Plots amortissants / 5 x 5 x 1,2 cm / Quantité : 10,76 plots / m² • Gabarit de pose des plots / 1,25 x 2,50 m • Panneaux en contreplaqué 1,25 x 2,50 m • Plots de renfort en bois 5 x 5 x 0,9 cm • Parquet: boîtes de lames 14 mm x 18,2 cm x 2,19 m 8 lames / boîte (3,189 m² / boîte) • Plinthes ventilées • Réservations / 13 cm et 18 cm • Ventouse pour retirer les couvercles des réservations	• Agrafeuses • Agrafes de 15 à 20 mm pour les plots (22 agrafes / m²) • Cales de 6 mm • Agrafes de 25 mm pour les panneaux (11 agrafes / m²) • Scie circulaire, scie sauteuse, défonceuse • Marteau • Maillet caoutchouc, cale de frappe, tire lame • Agrafeuse pneumatique pour parquet pour agrafage à 45° d'agrafes de 50 mm • Agrafe de 50 mm (43 agrafes / m²) • Colle pour parquet bois

4. CONDITIONS ET PRÉPARATION DE LA SALLE DE SPORT

■ 4.1 - STOCKAGE

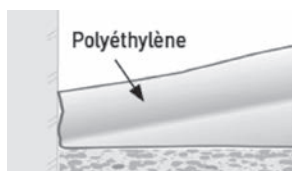
Les matériaux nécessaires à la mise en œuvre du parquet ASPIRE I doivent être stockés sur place, dans la salle, au sec et à l'abri des différences de températures.

■ 4.2 - PÉRIODE D'ACCLIMATATION

IMPORTANT : Trois jours avant l'installation, la température ambiante de la salle doit être comprise entre 15 et 30°C. L'hygrométrie ambiante (humidité relative) doit être comprise entre 40 et 60 %. Une fois ces conditions acquises, toutes les feuilles de protection et d'emballage peuvent être enlevées pour permettre une acclimatation des matériaux. Les matériaux devront rester trois jours après déballage, avant d'être mis en œuvre.

Pendant la période de mise en œuvre de la sous-construction, garder les mêmes conditions (soit température ambiante 15 à 30°C - humidité relative entre 40 et 60 %). S'il y a de l'humidité dans la salle, (cas en construction neuve) il est recommandé de ventiler la salle pendant 4 à 6 semaines, avant l'installation de la sous-construction. Maintenir cette ventilation pendant toute la durée de l'installation.

5. MISE EN PLACE DU FILM ÉTANCHE



Un film étanche (film polyéthylène d'épaisseur minimum 200 microns), doit être mis en place sur la totalité du support.

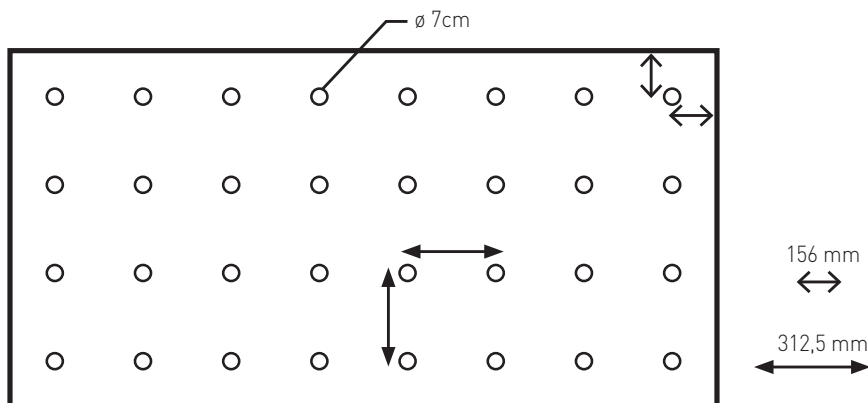
Remontée en plinthe : un recouvrement de 15 cm minimum doit être réalisé sur la périphérie de la salle, jusqu'au niveau fini du plancher.

Association de 2 films : un recouvrement de 20 cm minimum doit être réalisé avec les films.

Les recouvrements sont adhésivés avec un adhésif simple face de largeur 5 cm minimum et résistant à l'humidité.

6. MISE EN ŒUVRE DES PLOTS

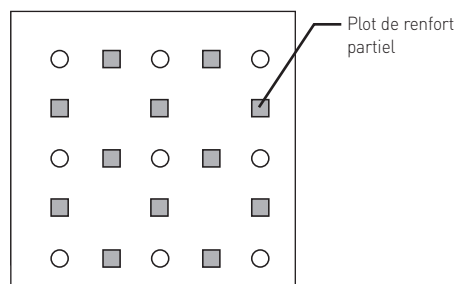
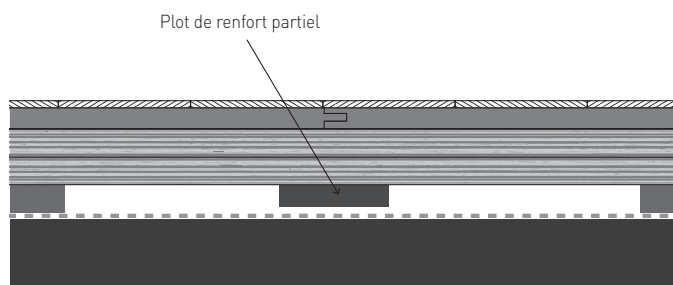
Agraffer les plots amortissants sous les panneaux de la première couche de contreplaqué en utilisant le gabarit (32 plots par panneau complet). Utiliser au moins 2 agrafes de 15 à 20 mm par plot.



7. PLOTS DE RENFORT

Des plots de renfort d'épaisseur 12 mm doivent être mises à la place des plots amortissants dans les zones de forte charge statique permanente ou fréquente (tribunes télescopiques en position fermée, accès au terrain, aires de stockages...).

Des plots de renfort partiel d'épaisseur 9 mm doivent être ajoutées entre les plots amortissants dans les zones de forte charge statique occasionnelle (tribunes télescopiques en position ouverte, équipements amovibles non permanent).

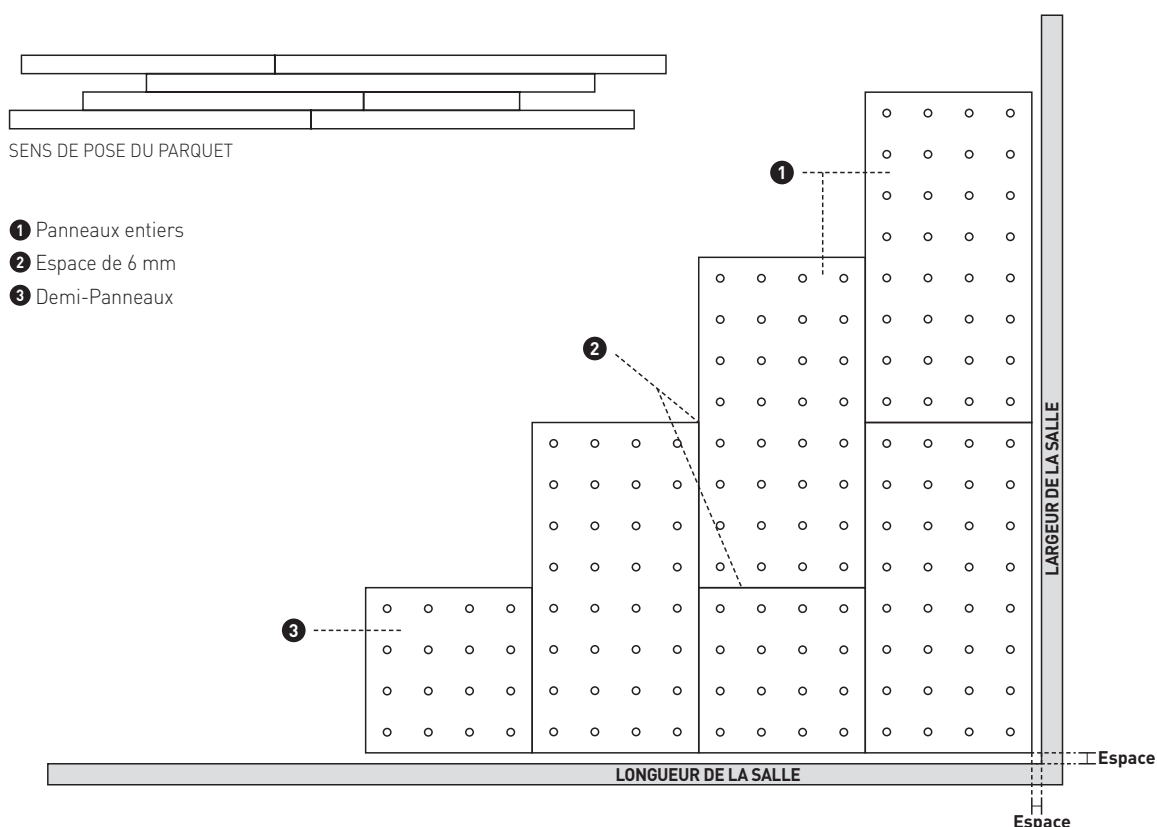


8. SENS DE POSE DES PANNEAUX

Dans le cas d'une pose d'un parquet Connor sur cette sous-construction, le premier panneau de la sous-construction doit être posé perpendiculairement au parquet en laissant un espace de 6 mm entre chaque panneau et en décalant les joints de 1,25 m (demi panneau). Prévoir un espace en périphérie (0,15% x L ; 20 mm mini) au niveau de tous les obstacles (réservations pour poteaux par exemple). Identifier les percages à réaliser sur les panneaux pour accéder aux réservations et autre éléments techniques présents dans le support.

9. MISE EN PLACE DE LA PREMIÈRE ÉPAISSEUR DE PANNEAUX

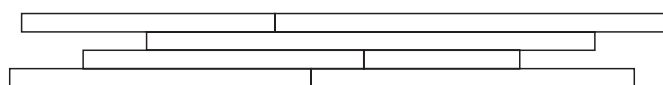
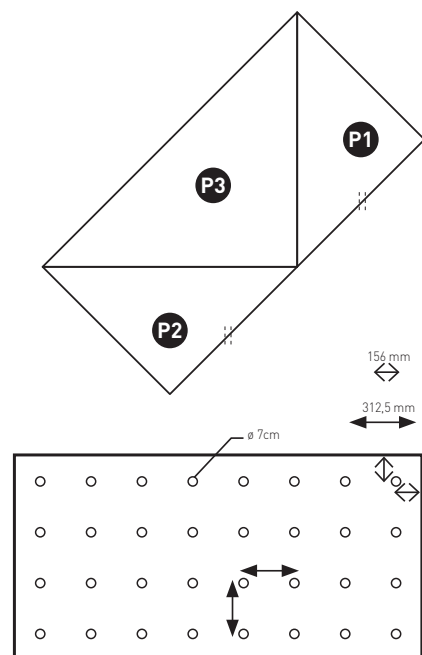
Poser les panneaux en commençant dans un angle de la salle et en les posant de la droite vers la gauche.
Couper des panneaux entiers en deux afin d'avoir des demi-panneaux pour pouvoir poser les rangées en coupe de pierre.



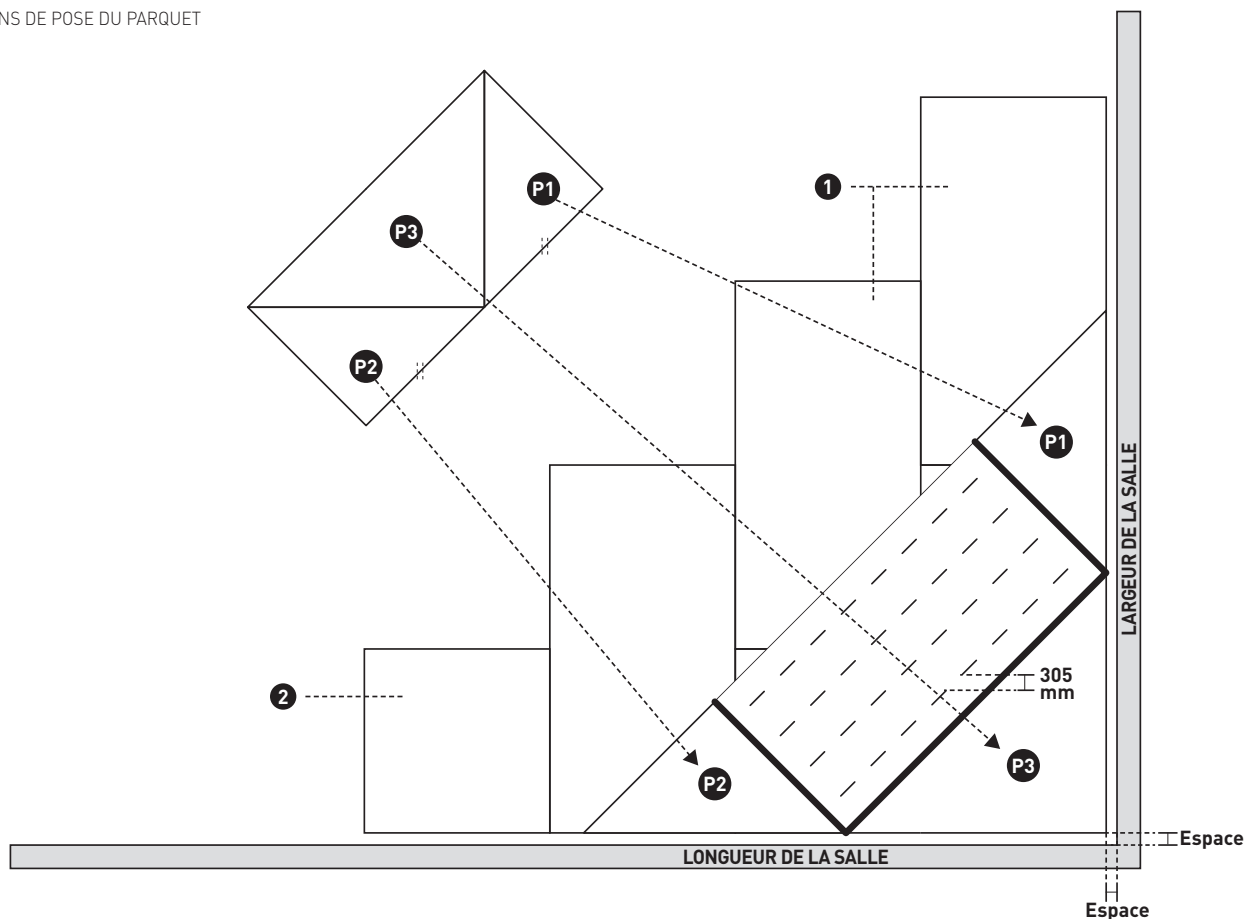
10. MISE EN PLACE DE LA DEUXIÈME ÉPAISSEUR DE PANNEAUX

■ 10.1. MISE EN ŒUVRE DE LA PREMIÈRE RANGÉE

- Au préalable, découper un panneau entier en suivant cette méthode afin d'obtenir des angles à 90° et 45° parfaitement d'équerre.
- Poser les panneaux en respectant un angle de 45° par rapport à la 1^{ère} épaisseur.
- Laisser un espace de 6 mm et en décalant les joints de 1,25 m.
- Laisser un espace en périphérie (0,15% x L ; 20 mm mini) et au niveau de tous les obstacles (poteaux, piliers...).
- Poser le panneau entier tel qu'indiqué sur le dessin.
- Placer les petits panneaux comme indiqué sur le dessin en laissant un espace de 6 mm entre les panneaux.
- Agraffer les panneaux avec la première épaisseur en utilisant le même gabarit que celui utilisé pour les plots.
- Utiliser les agrafes de 25 mm.

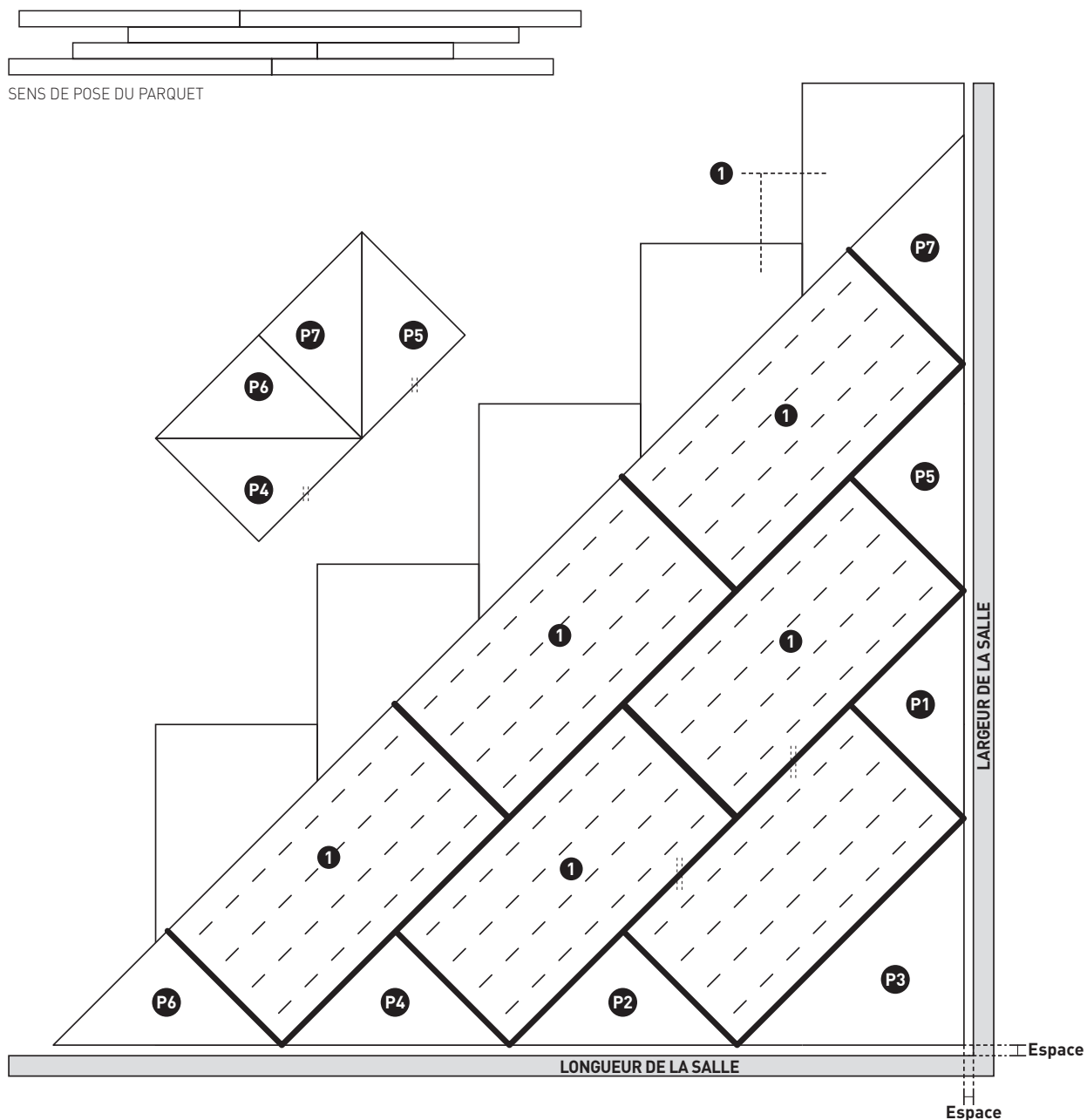


SENS DE POSE DU PARQUET



■ 10.2. MISE EN ŒUVRE DES PANNEAUX SUIVANTS

- Continuer à poser des panneaux entiers et des panneaux d'angle en respectant un espace de 6 mm entre les côtés des panneaux.
- Agrafer les panneaux avec la première épaisseur en utilisant le même gabarit que celui utilisé pour les plots.
- Utiliser les agrafes de 25 mm.



11. MISE EN ŒUVRE DES LAMES

■ 11.1. ORIENTATION DES LAMES ET PREMIERE LIGNE

La première ligne doit être parfaitement alignée et parallèle à l'axe longitudinal le long du mur.

Un jeu périphérique (0,15 % x L ; 20 mm mini) doit être présent.

Cette ligne sera la référence pour la pose des lignes suivantes.

Les lames sont orientées de manière que :

- La rainure de la lame sur sa longueur est du côté du mur,
- La languette de la lame sur sa largeur est dans la direction de pose.

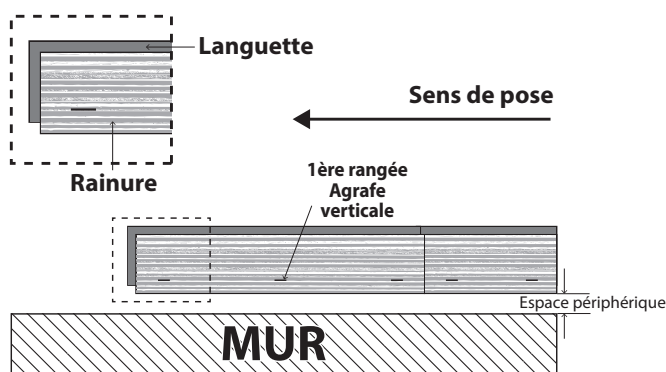
Les lames de la première rangée peuvent être agrafées verticalement pour être fixées dans les panneaux de la sous-construction.

Utiliser des agrafes de 15 à 20 mm et agraffer les lames du côté du mur.

Ces lames devront également être agrafées à 45° au-dessus de la languette.

Cette première rangée peut également être collée avec une colle pour parquet. Dans ce cas, vérifier le bon positionnement des lames lors de la pose des lames suivantes. L'agrafage à 45° au-dessus de la languette sera également nécessaire.

Un jeu périphérique, comme décrit précédemment, doit être réalisé le long du mur et autour des éléments en interférences avec le parquet (poteaux, accès aux réservations...). Ces espaces seront couverts par les plinthes ventilées.



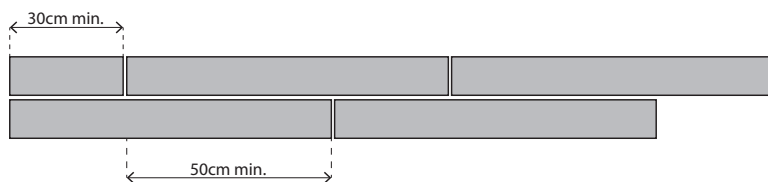
■ 11.2. ASSEMBLAGE DES LAMES

Pour obtenir un aspect visuel optimal, il est recommandé de mélanger les lames de différentes boîtes lors de la pose.

Une nouvelle rangée de lames peut être commencée avec une chute de coupe.

La longueur utilisable minimale d'une lame coupée est de 30 cm.

Il est recommandé d'avoir un écart d'au moins 50 cm entre les joints de tête de deux rangées de lames.



L'assemblage Rainure - Languette peut être réalisé en utilisant un maillet en caoutchouc et une cale de frappe. Veiller à ne pas endommager la languette de lors de l'assemblage.

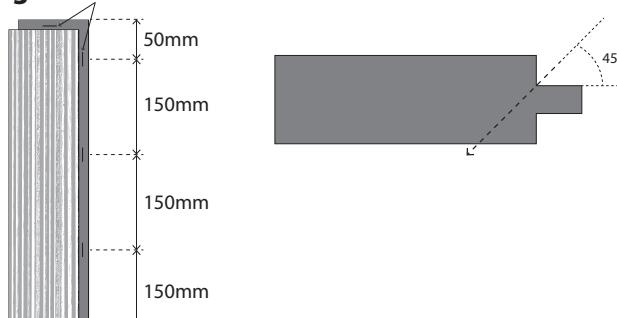
Après l'emboîtement d'une lame sur la précédente, utiliser une agrafeuse pneumatique pour parquet pour agraffer la lame à 45° au-dessus de sa languette (agrafes de 50 mm) dans la couche intermédiaire.

Les agrafes doivent être réparties le long de la lame à intervalles de 150 mm et à plus de 50 mm minimum de son extrémité.

Une agrafe est suffisante au-dessus de la languette de largeur de la lame.



Agrafe 50mm à 45°



CONSEILS :

Pour assurer le bon fonctionnement de l'agrafeuse dans la durée :

- Respecter les recommandations de pression,
- Utiliser et ajouter chaque jour d'utilisation le lubrifiant recommandé par le fournisseur de l'agrafeuse.

Lors de l'assemblage des lames, identifier la localisation des accès aux réservations pour réaliser les perçages au bon endroit.

Si la dernière rangée de lames ne peut pas être agrafée, elle devra être collée avec une colle à parquet.

Appliquer deux cordons de colle de 5 mm de diamètre sur le panneau de contreplaqué au lieu du placement de la lame et un cordon de colle sur la languette de la rangée de lame précédemment posée.

Utiliser un tire-lame pour placer les lames sur la rangée précédente.

Lors du serrage des lames entre elles, des surplus de colle peuvent sortir du système rainure-languette.

Nettoyer la colle avec un chiffon sec et propre avant son séchage.

Si nécessaire, couper les lames dans leur longueur pour réaliser l'espacement périphérique de 50 mm.

12. FINITIONS

■ 12.1. PLINTHES

Des plinthes ventilées doivent être utilisées pour couvrir l'espace de dilatation de bord d'installation.

Elles doivent être collées au mur. Nous recommandons l'utilisation du mastic compatible avec le mur et la matière de la plinthe.

- Le mur doit être propre, lisse, plat et sec. Boucher toutes les fissures et autres irrégularités de surface.
- Avant d'appliquer l'adhésif, nettoyer et sécher l'envers de la plinthe avec de l'alcool dénaturé.
- Appliquer l'adhésif sur l'envers de la plinthe qui sera collée au mur. La colle doit couvrir 80% de la surface arrière. Laissez 6-7 mm d'espace non couvert en haut de la plinthe.
- Placer puis presser la plinthe contre le mur.

■ 12.2. LIGNES DE JEU

Les peintures utilisées doivent répondre aux spécifications de la norme EN 14904 (sols multisports intérieurs).

- Nettoyer et sécher les zones concernées avant l'application des peintures.
- Identifier et limiter les zones d'application avec un adhésif de protection.
- Egrainer la surface à peindre au grain P120.
- Aspirer les poussières.
- Appliquer 2 couches de peinture avec un rouleau à poils mi-longs.

Suivre les recommandations d'application du fabricant (nettoyage de la surface avant application, conditions d'application, temps de séchage, première utilisation...).

Peintures recommandées:

- TLD AQUA (Gerflor)
- 2K PUR (Kipp)
- CONIPUR 3100 (Conica)

■ 12.3. UTILISATION DE STICKERS

Nous recommandons l'utilisation de stickers amovibles pour parquet vernis en accord avec le fabricant de sticker.

Tester le modèle identifié dans une zone non visible pour vérifier sa bonne compatibilité avec le parquet.

Pour faciliter le retrait d'un sticker, il est recommandé de le chauffer pour réactiver la masse adhésive et limiter les risques de dégradation de la surface.

■ 12.4. RÉNOVATION

Pour réaliser une rénovation, poncer l'ensemble de la surface et appliquer les produits de finition choisis suivant les recommandations du fabricant.

Compte tenu de l'épaisseur de la couche supérieure de bois massif (3,5 mm), 1 à 2 rénovations sont possibles en fonction de la profondeur de ponçage.